

Aux rédacteurs du *Chronicle and Constitutionalist* :

Notre attention a été attirée sur la lettre de M. Gustave Satter, publiée dans votre numéro du 5 janvier, et dans laquelle—avec une animosité très apparente—il nous injurie et déclare qu'il n'aime plus nos pianos. Ce dédain du docteur (M. Satter se fait appeler docteur aux États-Unis) pour nos pianos est de date récente, car tout dernièrement encore, il était disposé à nous promettre—comme il avait promis à d'autres—de se servir exclusivement de nos pianos, si nous voulions faire des arrangements avec lui et lui donner immédiatement la somme de \$300, somme à laquelle "sa position d'artiste lui donnait droit" comme il le disait dans une lettre adressée à l'un de nos employés. Quand le savant docteur, artiste, compositeur et homme politique, vit que nous n'étions pas disposés à lui accorder ce qu'il appelait "une petite faveur," il réduisit généreusement à \$200, la somme à laquelle "sa position d'artiste lui donnait droit." Cependant, malgré cette concession magnanime de la part du docteur, nous ne crûmes pas que ses services valaient la somme demandée, et nous dûmes lui refuser "cette petite faveur." Depuis cette époque, il nous a traités ainsi que nos pianos avec un mépris hautain, ce qui—si l'on considère son passé ici et à Philadelphie,—est peut-être la meilleure recommandation qu'il pourrait nous faire, attendu que nos pianos sont bien connus dans le monde entier, et qu'ils auraient été bien à plaindre s'ils eussent eu besoin des certificats du savant docteur, qui, depuis nombre d'années, s'efforce de battre monnaie aux dépens du commerce de pianos, en soustrayant de "petites faveurs" auxquelles il croit avoir droit "par sa position d'artiste." Le fait consolant de son départ prochain du pays, indiquerait que—depuis quelque temps au moins,—il n'a pas été plus heureux avec les autres fabricants de pianos qu'avec nous-mêmes.

DECKER BROS.

Voilà qui explique bien des choses, n'est-ce pas ? Mais ce n'est pas tout.

Si l'on veut avoir une idée de la valeur des recommandations que M. Gustave Satter donne aux fabricants de pianos en échange de leurs "petites faveurs" de \$300 à \$200, on n'a qu'à lire les certificats suivants, entre autres, et tâcher de les faire accorder ensemble :

1o George Steck & Cie,—J'endorsse avec plaisir l'opinion de Richard Wagner, en déclarant que vos pianos sont des modèles de force, d'harmonie, de pureté et de touche.

2o Steinway & Fils,—J'ai déjà exprimé mon opinion sur des pianos de diverses fabriques, mais je déclare ouvertement et sans hésitation que vos pianos, les grands et les carrés, sont de beaucoup supérieurs aux autres.

3o Knabe & Cie,—Je considère vos pianos les meilleurs qui existent dans les deux hémisphères.

4o Hallet, Davis & Cie,—Je reconnais sans hésitation que vos pianos sont éminemment supérieurs en action, en élasticité de touche, et en puissance de son, à tous ceux dont je me suis servi dans ce pays ou en Europe.

5o Chickering & Fils,—Pour le volume et la pureté du son vos pianos sont sans rivaux.....

Etc., etc., etc.

Ainsi, un piano n'a qu'à passer sous les doigts du plus grand pianiste du monde, pour devenir immédiatement un instrument sans égal dans l'univers, à la condition toutefois que M. Satter reçoive les *petites faveurs* auxquelles sa position d'artiste lui donne droit. Sans cela, l'instrument ne vaut plus rien.

Ah ! monsieur Satter, si la poésie est sœur de la musique, elle ne se reconnaît aucune parenté avec la réclame, le charlatanisme, la forfanterie, et la petite spéculation de ce genre.

A ce propos, ou plutôt hors de propos, M. Satter fait intervenir M. Fréchette dans le différend, et l'appelle l'émule le plus digne de Victor Hugo.

Ecoutez, M. Satter ; vous pouvez vous faire donner tant que vous voudrez le titre du plus grand pianiste du monde, mais je connais assez mon ami Fréchette pour savoir qu'il n'aime pas qu'on lui casse le nez, fût-ce à coups d'encensoirs. Je suis bien sûr qu'il ne se croit pas plus l'émule de Victor Hugo, qu'il ne vous croit le rival de Liszt ; et c'est lui faire injure que de le supposer capable de gober une pareille citrouille.

M. Fréchette est comme tous ceux qui s'occupent de littérature ou d'art à Montréal, il sympathise avec tous les artistes, et il ne refuse l'aide de sa plume à personne ; mais, comme les autres, il déteste les fanfaronnades et les effets de grosse caisse.

Le vrai talent s'impose de lui-même ; et en général il est modeste.

Nous avons un grand artiste ici,—et il vous vaut d'un grand bout, comme on dit, M. Satter. Eh bien supposez que Prume fût arrivé dans ce pays en traitant tous ses confrères artistes d'ignorants et d'imbéciles. en se proclamant le plus grand violoniste du monde, le rival de Paganini, et mettant sur les affiches et sur les programmes l'illustre Jehin-Prume, et en lançant des défis à gauche et à droite ; il aurait probablement réussi à s'imposer à force de talent, mais il n'aurait jamais eu les sympathies du public.

Que dirait-on d'un avocat étranger, par exemple, qui arriverait ici, et qui commencerait par lancer un défi d'éloquence à tous les membres de notre barreau, en se proclamant le premier avocat du monde ? On dirait : c'est un fou. Car enfin, un homme de quelque valeur doit être connu, d'abord ; et puis, c'est au public à juger du talent d'un artiste, et non pas à ce dernier de s'inscrire lui-même sur la liste des grands hommes. Il n'y a que N—, ici, qui fasse ce métier, et vous avez eu le tort de l'imiter M. Satter.

Vous n'avez pas agi comme un artiste : ne réclamez pas les sympathies que l'on accorde généralement aux artistes.

Vous êtes un agent de pianos ; gagnez votre argent !

Et si vous continuez à sonner la trompette de la réclame—aux dépens de M. Shaw, comme vous l'avouez dans votre lettre,—les gens finiront par chanter :

Pas d'N— !

Quant à la lettre signée *Justice*, franchement, là, c'est trop insignifiant pour que l'on se donne la peine d'y répondre une seule ligne.

RAPIN.